



## AVIS PUBLIC

### DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE N° 2016-11

La soussignée donne avis public qu'à la séance du conseil qui sera tenue le 6 septembre 2016, dès 19h30, à la salle du conseil située au 245 chemin Picard, à Shefford, il sera statué sur une demande de dérogation mineure relative au lot #2 594 682 situé sur la rue Grand-Royal Est, en zone RV-2.

Cette demande consiste à régulariser la situation du lot qui n'a jamais été cadastré, mais qui répondait aux normes du lotissement en vigueur en 1991. Aujourd'hui, le lot n'est pas constructible, car il est non conforme à la réglementation actuelle et n'est pas protégé par droits acquis.

En effet, le lot #2 594 682 a une superficie de 6 000,5 m<sup>2</sup>, une largeur de 61,10 m, une pente de plus de 12% et un plateau de 1 912,4 m<sup>2</sup> avec une pente de 15%. Pour ce type de lot, le *Règlement de lotissement* #2005-420 exige une superficie de 30 000 m<sup>2</sup>, une largeur de 75 m et il doit y avoir sur celui-ci un ou plusieurs plateaux de pente de moins de 12% dont leur somme équivaut à plus de 2 000 m<sup>2</sup>.

La demande porte donc sur une dérogation de 23 999,5 m<sup>2</sup> et de 13,90 m de largeur pour un lot ayant une pente de plus de 12%.

Tout intéressé pourra se faire entendre relativement à cette demande de dérogation mineure lors de ladite séance du 6 septembre 2016.

Fait à Shefford, le 15 août 2016.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, gma



Sylvie Gougeon